

[LIVRE]

RENCONTRES RÉGIONALES DES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

VENDREDI 15 AVRIL 2022 - ANGOULÊME (16)

SYNTHÈSE

AGENCE LIVRE,
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE



Forte de plus de 135 manifestations littéraires sur le territoire, la Nouvelle-Aquitaine est une région très dynamique en matière de rencontres autour du livre. Après deux années, marquées par un contexte difficile pour la culture, les moments d'échanges et de convivialité ont été fortement impactés. Les effets se ressentent encore à la fois du point de vue des publics et de la fréquentation des événements, mais également en interne au sein des organisations mêmes. Pourtant, la réalisation de cette vie littéraire semble essentielle.

En 2022, l'agence ALCA a souhaité prendre le temps nécessaire pour rassembler l'ensemble des acteurs de ce secteur autour de problématiques partagées, invitant ainsi à prendre du recul et à imaginer des perspectives communes.

La journée du 15 avril 2022 a eu lieu à l'Espace Franquin d'Angoulême ; elle a rassemblé une centaine de participants. Une synthèse des interventions et des échanges qui ont traversé la rencontre est proposée.

La manifestation littéraire est un maillon important de la chaîne du livre. Il s'agit du seul espace où auteurs, éditeurs, libraires et bibliothécaires sont rassemblés. Et donc où tous les enjeux de la chaîne du livre se retrouvent.

Outre cette nécessité d'échanger et de construire des communs, cette journée est aussi l'occasion de restituer une partie de l'étude lancée par ALCA fin 2021 dont l'objectif premier est la meilleure connaissance du panorama de la vie littéraire en Nouvelle-Aquitaine.

À noter dans les agendas :

Le 14 novembre 2022 à la MÉCA à Bordeaux, date de la grande journée de restitution de l'ensemble des études commandées par ALCA : étude sur l'économie du livre, études sur les auteurs et autrices, et une étude relative à l'éco-responsabilité, concernant plus particulièrement le travail entre éditeurs et imprimeurs.

Agnès Demé

Directrice du livre d'ALCA

PRÉSENTATION QUANTITATIVE DE L'ÉTUDE MENÉE SUR LES MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES DE NOUVELLE-AQUITAINE EN 2022

Par **Ninon Bardet**, consultante au Troisième Pôle,
et **Françoise Geoffroy-Bernard**, consultante pour Axiales.

Depuis la fusion des Régions, ALCA ne possède pas de données actualisées et harmonisées sur les manifestations littéraires de son territoire élargi. L'agence a donc souhaité disposer d'un état des lieux exhaustif sur ce secteur en lançant une étude, et établir un parallèle avec les enjeux de l'économie du livre.

L'objectif de celle-ci est de décrypter les modalités de fonctionnement des événements littéraires, afin de mieux cerner leur place dans la chaîne du livre, et d'évaluer leur impact économique, culturel et territorial. Ces données permettront à ALCA d'envisager de nouveaux dispositifs ou de nouvelles actions répondant au plus près des besoins du terrain.

Le 15 avril ont été présentés les résultats parcellaires de cette première phase de l'étude. Suivra un deuxième temps avec 16 entretiens directs, puis un troisième temps en mai et juin d'étude de terrain sur les publics au sein de 3 événements sélectionnés - Lire à Limoges (87), Sore ton livre (40) et Niort en bulles (79).

La première phase de l'étude s'est réalisée au début de l'année 2022 à travers une enquête de 88 questions en ligne, qui a été analysée pour 95 organisateurs de manifestations

littéraires, soit une moyenne de 8 événements par département. La répartition assez homogène des réponses sur le territoire permet de retirer des résultats exhaustifs de cette enquête. Il faut tout de même préciser que les bouleversements opérés sur les deux dernières années et les incertitudes liées aux modalités de mise en œuvre des prochains événements ont rendu difficiles les réponses au questionnaire. Les résultats seront bien entendu complétés et mis en perspective avec le contexte national et des études similaires menées dans d'autres régions, ainsi que d'autres études analysant les festivals en ces temps de crise.

À noter que des festivals comme le FIBD d'Angoulême n'ont pas répondu au questionnaire.

Cette enquête avait pour objectif de caractériser les événements littéraires, selon plusieurs champs de connaissances: la typologie et le contexte; les publics; l'organisation interne et la gouvernance; la programmation littéraire et artistique. Cela a permis par ailleurs de mettre en évidence d'autres problématiques actuelles: l'éco-responsabilité; les effets de la crise; les attentes et les perspectives des acteurs.

Quelques chiffres significatifs ont été présentés.

LIEUX, TEMPS, STATUTS ET DOMAINES

- Les 2/3 des manifestations littéraires sont organisées par des associations. Le tiers restant étant des collectivités territoriales, des structures ou des réseaux de lecture publique.
- Il est important de définir la typologie des manifestations littéraires: 50% se définissant comme un festival et/ou des rencontres, 40% salon du livre, 20% prix-concours.
- 40% des festivals se définissent comme généralistes et/ou jeunesse.
- 2/3 des événements littéraires ont plus de 10 ans, 10 ont plus de 30 ans, 1/4 a été créé il y a moins de 5 ans.
- La majorité des festivals littéraires ont une fréquence annuelle et se déroulent le week-end, du vendredi au dimanche.
- La moitié se déroule en milieu rural, l'autre moitié en contexte urbain, péri-urbain.
- Les manifestations littéraires en milieu rural sont plus pérennes, mais leurs durées sont plus courtes.

PUBLICS, RAYONNEMENT ET COMMUNICATION

- La réalisation d'étude des publics au sein des événements n'est pas une pratique commune, au contraire les organisateurs aimeraient mieux les connaître.
- En 2019, la moyenne du nombre de visiteurs par événement était de 6742. Or, la médiane était de 1500. Moins de 10 événements attirent plus de 10000 visiteurs.
- La majorité des publics des festivals est locale. Moins de 25 événements annoncent une attractivité internationale.
- La gratuité est de mise à la demande des collectivités territoriales et des politiques publiques. Moins de 20 événements sont payants. La fréquentation n'est pas corrélée à la politique tarifaire.
- La moitié organise des actions ciblées et territoriales pour capter les publics.
- 80% des événements possèdent une personne en charge de la communication (salariée ou bénévole).

GOUVERNANCE, ÉQUIPE ET ÉCONOMIE

- La moitié des manifestations littéraires mobilise plus de 10 personnes.
- Souvent, elles sont organisées par 1 à 3 salariés et/ou 1 à 5 bénévoles actifs.
- Elles ont recours à des CDD ponctuels ou des prestataires, mais surtout à une grande mobilisation bénévole pour la préparation et l'organisation.
- La parité est présente au sein des équipes bénévoles. Lorsqu'il y a peu de salariés, ce sont plutôt des hommes. Plus il y a de salariés, et plus ce sont des femmes. Les bénévoles sont en majorité des femmes.
- Plus de la moitié des responsables d'événements est bénévoles. Certains sont mêmes aux manettes depuis plus de 15 ans.
- La moitié des événements déclare mettre en place un comité de pilotage, mais souvent la programmation est décidée par une ou deux personnes.
- Le budget moyen d'un événement littéraire est de 78 978 €. La médiane est de 23 895 €.
- Plus de 2/3 des ressources proviennent des subventions et des aides. Les collectivités territoriales sont les principaux soutiens. 2/3 sont soutenues par la Drac, 1/2 par le CNL.
- La majorité des subventions perçues sont comprises entre 100 € et 5 000 €. Les subventions les plus importantes (plus de 100 000 €) sont versées par les communes et les partenaires privés.
- Ce sont les événements métropolitains qui perçoivent le plus d'aides publiques (plus de 500 000 €).
Au-delà des financeurs, de nombreux autres partenaires apportent un appui aux événements littéraires: les acteurs locaux et les professionnels du livre.

PROGRAMMATION, PARTICIPANTS, INTERVENANTS

- 2/3 des répondants ont 2 objectifs principaux: l'animation culturelle du territoire et le développement et la diffusion du livre et de l'écrit. Il est important d'avoir un ancrage local.
- 2/3 sont des événements de format classique (dédicaces, rencontres, exposition), contre 1/3 en format hybride mêlant de la musique, des repas littéraires ou des ateliers d'écriture.
- Le nombre moyen d'auteurs invités est de 36. 1/4 des événements invite moins de 10 auteurs. 20% des événements ne rémunèrent pas les auteurs.
- L'ancrage local des auteurs n'est pas un critère prépondérant.
- Par contre, pour la librairie, le caractère local l'est. Il est important de s'associer à une librairie locale et indépendante, c'est une forme de soutien au commerce de proximité. 90% des événements proposent la vente de livres.

FOCUS SUR TROIS POINTS D'ACTUALITÉ

- **L'éco-responsabilité:**
La moitié des événements est engagée dans une démarche éco-responsable. Ceux qui possèdent du personnel en nombre sont les plus engagés.
La prise de conscience se situe au niveau de la gestion des déchets, des achats durables et de l'offre alimentaire.
- **La crise sanitaire:**
En 2020, la moitié des événements a été annulée.
En 2021, peu ont annulé, mais 1/3 des manifestations littéraires ont réduit leur programmation.
La crise a eu un impact important sur le budget des événements, avec une dépense de 5 000 € à 30 000 € supplémentaire pour la moitié d'entre eux.
Cette crise a permis aux organisateurs de se questionner sur la manière de mettre en œuvre leurs événements, en donnant une place au numérique et à l'audiovisuel, en travaillant sur une meilleure circulation des publics, ou encore en créant des formats plus intimes entre auteurs et publics. Les organisateurs souhaitent pérenniser ces modifications.
- **Les perspectives:**
La première des inquiétudes est l'impact budgétaire de l'augmentation des matières premières, donc du prix des frais de transport, et la baisse des aides et des subventions. Une autre inquiétude concerne la mobilisation des bénévoles et le renouvellement des équipes.
La nécessité actuelle des organisateurs reste le renouvellement des partenariats et l'augmentation de leurs ressources.

En s'appuyant sur ces données chiffrées et en les consolidant, les consultantes ont pu caractériser plus précisément les manifestations littéraires en définissant 4 catégories:

Catégorie 1:

Fréquentation: < 1 000 visiteurs
Budget: < 20 000 €
10 à 20 auteurs invités
35 manifestations
Plutôt courts
Milieu rural
Pas de rémunération des auteurs

Catégorie 2:

Fréquentation: entre 1 000 et 3 000 visiteurs
Budget: entre 20 000 € et 50 000 €
20 à 30 auteurs invités
20 manifestations
Apparition de thématiques

Catégorie 3:

Fréquentation: entre 3 000 et 5 000 visiteurs
Budget: entre 50 000€ et 150 000€
30 à 50 auteurs invités
16 manifestations
Plutôt urbaines
Réparties sur 4 à 5 lieux
Rémunération des auteurs
Production de création, sans diffusion

Catégorie 4:

Fréquentation: > 5 000 visiteurs
Budget: > 150 000€
50 à plus de 100 auteurs invités
12 manifestations
Majoritairement urbaines
Réparties sur plusieurs lieux
Producteur et diffuseur
Très impactées par la crise sanitaire

Pour chaque catégorie, des réflexions seront à explorer comme le degré de professionnalisme des équipes organisatrices, la part des auteurs régionaux, l'effet de seuil budgétaire pour passer d'une catégorie à une autre, les mesures d'impact et les actions déployées pour capter les publics.

DIALOGUE AVEC LES PARTENAIRES FINANCIERS

Avec **Geoffroy Pelletier**, directeur de la Sofia,
Marc Beaudeau, responsable du pôle Vie littéraire au Centre national du livre (CNL),
Vincent Calvet, conseiller Livre et Lecture à la Drac Nouvelle-Aquitaine, sur le site de Poitiers,
Christian Tchouaffé, responsable de l'unité Manifestations culturelles sur le site de Poitiers de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les représentants des institutions ont répondu aux questions qui avaient été récoltées par ALCA au préalable auprès des participants lors de leur inscription en ligne.

NOMBRE DE MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES SOUTENUES

À la question du nombre de manifestations littéraires soutenues, Geoffroy Pelletier a chiffré les aides de la Sofia destinées au territoire de Nouvelle-Aquitaine. 45 événements littéraires ont été soutenus en 2021, soit environ 15% des événements soutenus par la Sofia dans l'année, ce qui correspond à 9% des budgets attribués. Finalement 1/3 des manifestations littéraires de Nouvelle-Aquitaine bénéficie d'une aide de la Sofia-Actions culturelles. La tendance est globalement à la hausse avec un total de 350 événements soutenus par an.

Marc Beaudeau a précisé que le CNL soutenait 100 manifestations littéraires par an, dont une majorité en Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie. Le nombre de dossiers reçu pour la Nouvelle-Aquitaine est en augmentation, comme pour le dispositif « Partir en livre » qui a bénéficié cette année d'une montée en puissance.

Vincent Calvet pour la Drac Nouvelle-Aquitaine précise que 45 à 50 manifestations sont soutenues à travers tout le territoire, que la Drac veille à ne pas laisser de « zone blanche ». Les montants attribués sont de l'ordre de 5 000 € par événement, sauf pour le FIBD qui modifie les moyennes.

Christian Tchouaffé clarifie que pour la Région Nouvelle-Aquitaine les aides aux festivals ne sont pas catégorisées par esthétiques, et qu'elle instruit les dossiers de 600 événements. Pour la partie événements littéraires, cela correspond à un nombre de 47 festivals aidés pour un montant total de 925 000 €. La médiane de l'aide attribuée se situe à 3 000 €. La médiane des budgets prévisionnels se situe quant à elle à 50 000 €. Les critères minima sont : durée de 2 jours et budget de 15 000 € minimum. 75% des structures soutenues sont des associations. Et 23% des manifestations littéraires sont soutenues à la fois par la Région et par la Sofia.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE CHAQUE INSTITUTION

Pour le CNL, le règlement des aides à la vie littéraire a été rédigé en 2008 et est en cours d'évolution cette année 2022. Il est en ligne sur le site centrenationaldulivre.fr/aides.

De manière générale, l'événement doit être a minima soutenu par une collectivité territoriale, réaliser sa 3^e édition, avoir un ancrage territorial et une reconnaissance nationale, avec la présence d'auteurs, d'éditeurs, et de libraires. Les programmations annuelles ne sont pas soutenues. Les auteurs doivent être rémunérés selon la grille tarifaire actualisée chaque année avec la Sofia et la Charte des auteurs et illustrateurs pour la jeunesse. Les dossiers déposés sont examinés collégialement par des commissions interprofessionnelles.

Le CNL et la Drac ont précisé les contours de l'articulation des soutiens entre leurs deux institutions. La Drac aide l'événement littéraire seulement si des actions sont mises en œuvre en amont ou en aval (comme des actions d'éducation artistique et culturelle par exemple), ou si l'événement est ponctuel ou particulier (comme un anniversaire par exemple). Elle ne soutient pas les premières éditions, car souvent le projet demande à se consolider pour être viable. Mais il peut y avoir des exceptions comme en 2021 pour 3 primo événements dont les premières éditions étaient ambitieuses, bien structurées, entourées d'une équipe professionnelle et d'un soutien local.

Le CNL de son côté soutient le temps fort du festival. Les dispositifs Vie littéraire vont être modifiés à partir de l'été 2022. L'évolution part du constat que la majorité des aides sont reconduites chaque année et que les demandes de soutien ont tendance à augmenter. Le CNL souhaite être plus à l'écoute de la vitalité des territoires en s'adressant davantage aux événements plus récents et renouvelés. L'assiette éligible des aides compte la rémunération des auteurs, leur transport, l'hébergement, les repas, ainsi que les conseillers littéraires.

Concernant la Drac, l'enveloppe budgétaire destinée aux manifestations littéraires n'est pas en augmentation. Il est donc difficile d'augmenter les montants des aides ou de soutenir des nouveaux projets. Les conseillers Livre et Lecture conseillent de bien structurer son projet avant de démarrer, notamment en le phasant sur 3 ans pour le rendre viable et réalisable. Cela permet également aux conseillers de mieux construire l'accompagnement budgétaire du projet dans le temps.

Quant à la Sofia qui est un organisme de gestion collective des droits d'auteurs, Geoffroy Pelletier rappelle que les sommes destinées au soutien des manifestations littéraires

proviennent de la collecte des droits de prêt en bibliothèque et de la commission Copie privée numérique attribuée au secteur du livre. C'est cette dernière, qui est en augmentation chaque année et qui permet de soutenir davantage d'événements. La loi prévoit que 25% des sommes collectées sont affectées à l'action culturelle et la formation des auteurs. La Sofia ne s'interdit pas d'aider les premières éditions, car elle sait que ce premier financement peut aider à déclencher d'autres soutiens territoriaux. Les résidences, prix littéraires ou les événements axés sur un seul auteur ou un seul éditeur ne sont pas soutenus. Le critère principal est la rémunération des auteurs selon la grille tarifaire mise en place. Il y a 4 commissions par an. L'assiette éligible est l'intégralité du budget de l'action présentée et le soutien jusqu'à 50% de ce budget global. La moyenne des aides attribuées en Nouvelle-Aquitaine est de 5 000 €.

Le CNL et la Sofia peuvent donc prendre en compte les dépenses liées aux programmateurs littéraires.

La Région prend en compte 3 critères essentiels : événement de 2 jours minimum, budget plancher de 15 000 € (dans lequel les valorisations des contributions volontaires doivent être intégrées), l'aide sera de 20% maximum du budget global, mais en réalité on est plutôt autour de 7% à 10%. Les premières éditions ne sont pas soutenues sauf si elles ont lieu sur des territoires vulnérables. La Région est attentive à la participation des autres collectivités territoriales.

La présidente de la Sofia, Cécile Deniard ajoute qu'ils ne soutiennent pas les salons commerciaux, seulement les festivals et les actions annuelles ou se réalisant en amont ou en aval des événements. La Sofia demande aux organisateurs de formaliser les invitations des auteurs avec un contrat préalable à leur venue.

LE SOUTIEN EN CAS D'ANNULATION DE LA MANIFESTATION LITTÉRAIRE

À la question, comment se déroule le soutien si la manifestation littéraire est annulée, les institutions présentes ont rassuré les porteurs de projet. Pour les années 2020 et 2021, elles ont pris la décision de garantir l'aide même si l'événement était annulé. Pour l'ensemble, cette garantie était demandée en échange de la rémunération des auteurs par les porteurs de projet.

La Sofia a réalisé une enquête début 2022 pour connaître la tendance des précédentes années : finalement 94% des

répondants ont maintenu leurs éditions, il y a eu peu de report. 71% ont été réalisées en présentiel et 6% en édition numérique. 99,99% des rémunérations des auteurs ont aussi été maintenues. Tous les porteurs de projet ont joué le jeu par solidarité.

Le CNL a soutenu les événements avec un plan de relance. Marc Beaudeau a remarqué un engagement très fort et une grande mobilisation des manifestations littéraires vis-à-vis des auteurs. Par ailleurs, il précise que malgré les confinements et la fermeture du CNL, tous les dossiers ont été instruits selon le calendrier habituel grâce à la numérisation des demandes via la plateforme.

La Drac précise que si la manifestation littéraire est annulée hors contexte de pandémie, il sera toujours demandé de rémunérer les auteurs en priorité. Car il leur est possible de demander le remboursement de l'aide en cas contraire.

Quant à la Région, la subvention était versée si le montant du budget dépensé atteignait le montant de la subvention attribuée.

QUESTIONS LIÉES À LA PROGRAMMATION ET AUX THÉMATIQUES

D'autres questions liées à la programmation et aux thématiques ont ensuite été posées.

La Sofia présente le Grand Prix de l'action littéraire qui récompense 6 événements selon 6 catégories chaque année depuis 2019 : www.grandprixsofia.org. Le jury est constitué des auteurs et éditeurs adhérents. Les prix 2022 sont remis lors du Festival du Premier Roman de Chambéry le 18 mai. C'est le lauréat du Grand Prix qui accueille la cérémonie l'année suivante. Petit conseil de Geoffroy Pelletier : c'est important de bien présenter et mettre en valeur son événement lors des candidatures, car les membres des jurys ne les connaissent pas forcément. Il n'y a pas de règle sur le choix des lauréats, les jurys ont avant tout des coups de cœur. Le Grand Prix est doté de 5 000 € assorti d'un portrait dans un média du livre et les 5 autres prix sont dotés à hauteur de 2 000 € chacun dans les catégories suivantes : la diversité, l'engagement, l'innovation, l'éducation et la mise en avant de la chaîne du livre.

PETITES PRÉCISIONS CONCERNANT LES DÉDICACES BD

Les dédicaces BD sont considérées comme des créations d'œuvres originales. Et le temps d'un festival BD, la plupart des auteurs ne sont invités que pour signer des dédicaces.

Il y a donc une injustice comparativement à d'autres festivals où les auteurs sont rémunérés pour des interventions.

La Sofia a donc signé un accord pour encourager la rémunération des auteurs BD en dédicace et faciliter cette rémunération. Ne sont concernés pour le moment que les événements programmant à 100% de la BD, et en 2022 seulement les festivals BD soutenus par la Sofia et le CNL, soit 10 festivals dont le FIBD d'Angoulême. Le forfait dédicace pour un auteur pendant le festival est de 226 € brut. Cette rémunération est financée à 1/3 par la Sofia, 1/3 par le CNL et le 1/3 restant par le festival ou l'éditeur qui invite. Pour pallier les problèmes de versement de la rémunération, c'est la Sofia qui s'en charge à travers une plateforme. Les festivals transmettent la liste et les coordonnées des auteurs invités, la Sofia se charge de collecter les informations administratives des auteurs, puis paie la totalité de la somme à l'auteur. Ensuite, elle recouvre la part due par le CNL et facture la part restante au festival. Cela vaut pour les auteurs français et étrangers.

Avec 10 événements BD en 2022, la Sofia estime à 2500 les auteurs rémunérés. En 2023, le dispositif pourra s'étendre aux autres festivals BD aidés par la Sofia, soit en tout 35 événements BD.

CONCERNANT LES AUTRES AIDES ET LE CUMUL

Le CNL précise qu'au sein des aides à la vie littéraire, il existe une aide spécifique pour les événements Partir en livre et une autre pour Le Printemps des poètes. Concernant la Nuit de la Lecture, il n'existe pas encore de dispositif. Marc Beaudeau atteste qu'une même structure peut être soutenue sur les 3 dispositifs : vie littéraire, Partir en livre et Printemps des poètes. 100 manifestations littéraires sont soutenues sur les aides vie littéraire, 212 sur Partir en livre, beaucoup moins pour le Printemps des poètes (25).

La Drac et la Région précisent chacune que le cumul des aides est bien possible.

PRÉCISION CONCERNANT LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES FESTIVALS ET LE FONDS FESTIVAL

En décembre 2021, est créé le Fonds festival de soutien pour la création artistique. Or, celui-ci n'est pas ouvert aux festivals de livre et de cinéma, car il est piloté par la DGCA (Direction générale de la création artistique) au ministère de la Culture, et non par les Drac. Un arbitrage est actuellement en cours avec le CNL pour ouvrir le fonds aux événements littéraires en 2023.

QUEL EST L'AVENIR DES MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES AU NIVEAU DES FINANCEMENTS ?

Geoffroy Pelletier, de la Sofia, précise que l'ensemble des financeurs a besoin de partager les mêmes visions sur la réalité économique des événements. Aujourd'hui, il faut avoir conscience qu'avec l'augmentation des coûts liés à la sécurité et au sanitaire, l'augmentation des dépenses liées aux prestations vidéo et numériques pour réaliser des événements hybrides qualitatifs, l'augmentation des prix des matières premières et des transports, la nécessité de faire appel à des prestataires professionnels pour pallier la baisse du bénévolat, le coût d'un événement littéraire d'un format identique aux années précédentes est plus élevé, sans forcément proposer davantage. Il faut donc le traduire dans les dossiers de demande d'aides et insister sur cette évolution financière nécessaire au maintien de la qualité de l'événement.

Les financeurs précisent que la gratuité n'est pas forcément obligatoire. C'est un vrai sujet de discussion pour aider les événements à trouver un équilibre financier. Il est possible de mettre en place des tarifications, comme la gratuité pour les jeunes, et une billetterie seulement pour certaines animations (spectacles, ateliers).

La Région invite les événements à repenser leurs sources de financements, comme par exemple le reversement d'une part du chiffre d'affaires du libraire partenaire. La Région réalise actuellement la révision de son règlement d'intervention. L'enveloppe budgétaire a tendance à baisser.

La Drac précise également que son enveloppe n'est pas extensible et qu'elle n'a pas repéré les augmentations de budget dans les dossiers déposés. Elle invite les porteurs de projet à se renseigner sur les Contrats de territoire-lecture (CTL) mis en œuvre sur leur territoire. Il s'agit d'une convention passée entre une collectivité territoriale (commune, communauté de communes) et la Drac dans le but de développer des actions littéraires sur le territoire. Les événements peuvent donc collaborer avec les bibliothèques pour bénéficier de financements complémentaires sur certaines actions territoriales, ou de prise en charge directe par la bibliothèque.

**RESSOURCES PROFESSIONNELLES À RETROUVER
SUR WWW.ALCA-NOUVELLE-AQUITAINE.FR**

- La Charte des manifestations et salons littéraires de Nouvelle-Aquitaine.
- Le décret du 28 août 2020.
- Le régime social et fiscal des auteurs et autrices.
- Le site de l'Urssaf artistes-auteurs :
www.artistes-auteurs.urssaf.fr

**RESSOURCES PROPOSÉES PAR ALCA
POUR LA PROGRAMMATION DES ÉVÉNEMENTS**

- *À lire et à partager* - publications des auteurs et autrices de Nouvelle-Aquitaine.
- *Vient de paraître* - présentation de livres publiés par des maisons d'édition de Nouvelle-Aquitaine.
- *Guide la bande dessinée en Nouvelle-Aquitaine* - un répertoire des auteurs et des autrices de BD, des librairies spécialisées, des manifestations dédiées à la BD.
- *Éditeurs en Nouvelle-Aquitaine* - répertoire des éditeurs classés par domaine éditorial.
- Agenda en ligne sur le site d'ALCA, pour suivre l'actualité des propositions littéraires en Nouvelle-Aquitaine.
- Podcasts: écouter, pour découvrir autrement des œuvres des auteurs et autrices de Nouvelle-Aquitaine.
- *Prologue*: l'e-media d'ALCA - des notes de lecture, des articles de fond.
- Pastilles - propositions des activités paralittéraires des auteurs et des autrices de la Nouvelle-Aquitaine en vidéo.

ATELIERS EN GROUPE

ATELIER 1 : LA PROFESSIONNALISATION BÉNÉVOLES/PERMANENTS, AGENTS/ÉLUS, LES FORMATIONS, LES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ATTENDUES, LE PROJET ET LE FONCTIONNEMENT, LES ATTENTES ET LES BESOINS. DES PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Cet atelier a abordé la notion de professionnalisation au sein de l'organisation d'événements. La relation salariés/bénévoles est souvent interrogée, malgré leur nécessaire complémentarité. Dans le groupe d'une vingtaine de personnes, plusieurs associations et collectivités étaient présentes, dont un seul festival possédant 2 salariées.

Deux problématiques ont été abordées :

- Celle du renouvellement des bénévoles, dans un contexte actuel de fatigue notamment autour des injonctions des collectivités financeuses concernant l'organisation, les restrictions sanitaires, la responsabilité et les optimisations de partenariats.
- Celle de la formation des bénévoles - actions qui peuvent être soutenues par la Sofia par exemple.

Pouvant rédiger jusqu'à 10 dossiers par an de mars à novembre, les porteurs de projet ont témoigné de la nécessité de professionnaliser la fonction administrative de leurs organisations. D'autres structures ont témoigné que le développement de leur projet au fur et à mesure des années et les nombreuses sollicitations de partenariats demandaient une structuration plus professionnelle et davantage de temps à y consacrer, qu'ils ne pouvaient prétendre car bénévoles.

L'hypothèse du salarié mutualisé pour plusieurs structures, sous la forme d'un groupement d'employeurs ou d'une fédération, est apparue. Le groupe a imaginé ce que cela impliquait, le profil de poste, les types de compétences à mobiliser et la répartition des missions dans un calendrier annuel.

Une autre proposition était de mutualiser une expertise dans le domaine de l'éco-responsabilité pour soutenir la mise en place de démarches communes. Enfin, ces mutualisations sous-tendent la question de l'écoute et de l'accompagnement des différents financeurs pour soutenir ces démarches visant la professionnalisation et l'éthique.

ATELIER 2 : LES NOUVELLES FORMES DE MÉDIATION - NUMÉRIQUE, « ÉCLATÉE », ORIGINALE, FONDAMENTALE QUEL EST L'AVENIR DE LA MÉDIATION DANS LES MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES ? QUELLE PLACE POUR L'HYBRIDATION, LE MÉLANGE DES ESTHÉTIQUES, DES PROPOSITIONS ARTISTIQUES, CULTURELLES, SOCIÉTALES ?

Cet atelier a abordé la notion de médiation littéraire. À l'heure actuelle, la grande majorité des organisateurs propose déjà de « nouveaux formats littéraires » dans leur programmation artistique, en agrémentant les traditionnels rencontres et salons du livre, de spectacles, lectures, ateliers... Ils se sont bien adaptés aux demandes d'innovation réalisées depuis quelques années par les financeurs et partenaires. Les porteurs de projet se réinterrogent sur l'accès aux œuvres et la place du public. Ils souhaitent décloisonner les esthétiques et donc attirer de nouveaux publics dans les manifestations.

Plusieurs problèmes se sont fait ressentir : comme la communication, les financements des dédicaces et des nouveaux formats comme les spectacles, le travail de réseaux très chronophage...

Les porteurs de projet ont exprimé leur envie de mieux connaître leurs homologues et d'échanger autour des programmations. ALCA sera donc facilitatrice dans cette mise en réseau et dans la mise en œuvre d'une solution de valorisation.

L'échange et la rencontre entre organisateurs sont en perspective pour la suite.

ATELIER 3 : INVITER, VALORISER ET FAIRE DE LA MÉDIATION AVEC LES AUTEURS ET LES AUTRICES, ET LES ÉDITEURS ET LES ÉDITRICES DE NOUVELLE-AQUITAINE SUR SON TERRITOIRE QUELS SENS, AVEC QUELS PARTENAIRES, COMMENT ?

L'atelier a rassemblé plusieurs organisateurs à géométrie variable (réseau de bibliothèques, manifestations très ancrées portées par des associations...). Trois notions ont été prédominantes sur les attendus des collectivités territoriales et sur ce qui est entendu par les porteurs de projet :

- La notion de territoire : comment valoriser l'aspect territorial de la manifestation dans un dossier destiné aux financeurs ?
- La notion de réseau : comment entrer en contact avec les auteurs ? Comment intégrer un réseau ? Comment franchir la barrière des éditeurs nationaux ? Quels sont les outils à disposition des porteurs de projet ? Notamment le contact avec l'Association des éditeurs de Nouvelle-Aquitaine (Aena) qui met en relation les éditeurs (et donc leurs auteurs) avec les manifestations littéraires. Également le répertoire des auteurs de Nouvelle-Aquitaine qui sera de nouveau actualisé dès septembre, issu de la fusion des bases de données des anciennes agences régionales du livre. De ces deux notions découle le nécessaire équilibre entre la dimension nationale et l'ancrage local, sans rester dans l'entre-soi. Le souhait de valoriser une chaîne du livre à l'échelle régionale n'implique pas forcément de rester sur une forme de repli.
- La notion de renouvellement des programmations artistiques : l'hybridation encourage les événements à croiser différentes formes artistiques, mais cela pose le souci du cloisonnement des demandes subventions et du positionnement de l'événement.

ATELIER 4 : LES MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES, ALCA ET LES INSTITUTIONS – QU'ATTENDRE DE CHACUN ? JOURNÉES PROFESSIONNELLES, ACCOMPAGNEMENT, SERVICES COMMENT TOUJOURS MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE ?

Cet atelier a rassemblé 19 personnes dont 3 représentants d'institutions, des collectivités et des associations, concernant les attentes des politiques publiques.

Quatre questions ont été problématisées :

- La structuration :
 - Besoin de financements liés à la professionnalisation due à la surcharge administrative de la gestion des projets. Les porteurs de projet réfléchissent au recrutement de salariés car les bénévoles ne sont plus en capacité de gérer les dossiers de demande de financement, les dossiers bilan, statistiques et communication. Or, il manque un financement lié à ce recrutement. Comment la professionnalisation des événements est-elle prise en compte par les financeurs ? (cf. Atelier 1)
 - Nécessité de prise en charge d'outils de partage d'information en interne (logiciels de communication, de gestion de projet...), considérés comme des dépenses d'investissement (cf. Atelier 2).
 - Nécessité de structurer un plan de communication et médias pour attirer le public et valoriser l'événement.
- Les cofinancements :
 - La réflexion porte sur le rôle des collectivités et la dépendance des porteurs de projet à celles-ci, notamment sur l'équilibre à trouver entre les financements - n'invitant pas l'une à se retirer sous prétexte d'un financement plus important d'une autre.
 - La question sur la valorisation des contributions volontaires (bénévoles, mises à disposition de salles ou de matériel...). La Région demande à ce que ces contributions soient bien exprimées dans le compte de résultat afin de montrer le véritable coût de l'événement.
 - La question du mécénat, dont ALCA a proposé une formation qui a eu des retours très positifs.
- La formation :
 - La pertinence des journées professionnelles dans un dossier de subvention. Pour certaines subventions, ces journées sont considérées comme un critère. Or, les organisateurs et les participants s'interrogent sur la pertinence de les organiser dans chaque événement. C'est intéressant pour les villes universitaires. Or, dans les autres villes, le manque de contacts et de participants tourne rapidement au fiasco. Les financeurs précisent qu'il s'agit d'un plus mais pas d'un critère obligatoire.
 - La distinction entre les journées de formation, destinées aux professionnels, et les journées d'information, davantage destinées aux bénévoles.
- La transversalité des esthétiques :

Les manifestations littéraires portent en majorité sur les livres mais s'ouvrent de plus en plus à d'autres esthétiques comme le spectacle vivant. La question du financement de ces propositions et de ces créations se pose. La Sofia et la Région précisent que le coût des spectacles est intégré à l'assiette éligible des dépenses, sauf pour le CNL qui oriente les financements seulement sur les dépenses liées au livre.

Cette journée a retranscrit la réalité du quotidien des porteurs de projet pour que les institutions puissent en tirer la diversité des problématiques qui influenceront la révision du Contrat de filière et l'innovation des politiques publiques de demain. Les échanges ont été riches et ont mis en perspective des propositions, des envies et des besoins qui s'y rapportent.

ALCA se saisit de toutes ces idées pour en tirer les perspectives suivantes :

- Dans le cadre de l'accompagnement à la professionnalisation :
 - Identification de structures désireuses de travailler la question d'un emploi partagé/mutualisé. Réunions de travail, structuration d'un emploi, définition d'un profil de poste, partage/échange de compétences, soutien financier à l'expérimentation en 2023-2024.
 - Mise en place de formations destinées aux bénévoles autour des questions administratives et de réglementation.
- Dans le cadre de la construction des programmes des manifestations :
 - Création d'un groupe de travail d'échanges autour des programmations, création d'un espace partagé pour diffuser les programmes des événements et échanger autour de problématiques communes.
 - Création d'un outil répertoriant l'ensemble des ressources en fonction des acteurs de la chaîne du livre et destiné aux manifestations littéraires. Mise en place d'échanges avec Aena et Lina.
 - Accompagnement vers l'hybridation. Mise en place d'échanges avec les réseaux Astre, Naais, L'A., le RIM.
- Dans le cadre de l'accompagnement institutionnel et financier :
 - Travail sur la révision du Contrat de filière Livre au sein d'ALCA et de la Région dans lequel se posent les questions d'accompagnement des auteurs et d'intégration des manifestations littéraires.

CALENDRIER DE TRAVAIL ET DE PROPOSITIONS

2022:

- Juin :
 - 1^{er} juin : première réunion de travail autour d'un emploi partagé/mutualisé sur le territoire de Grand Poitiers.
- Juillet :
 - 5 juillet : rencontre avec l'élu à la Culture de Grand Poitiers pour présenter le projet.
- Septembre :
 - 12 ou 13 septembre : première réunion du groupe de travail autour des programmations partagées - visio.
- Octobre :
 - 17 octobre : journée de travail avec Aena et Lina - Poitiers, Bruits de langues - Université de Poitiers.
- Novembre :
 - 7, 8 et 9 novembre : forum régional Entreprendre dans la Culture - Bègles, Bordeaux.
 - 14 novembre 2022 : journée de restitution des études de manière interprofessionnelle - MÉCA, Bordeaux.
- Décembre :
 - 1^{er} décembre : journée de valorisation des manifestations littéraires - MÉCA, Bordeaux.

2023:

Concertation pour le Contrat de filière Livre.